

A retourner par email : [budget.participatif@ville-aureilhan.fr](mailto:budget.participatif@ville-aureilhan.fr)  
ou à déposer en Mairie



## Du 18 mars au 28 avril 2024

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_

## Je choisis 2 projets \*

- Projet n°1** : Fabrication et pose de nichoirs pour les chauves-souris afin de lutter contre les moustiques (40 000 € TTC) ;
- Projet n°2** : Installation d'un panneau d'affichage électronique pour les scores aux terrains de rugby et de football au Parc des Sports (9 200 € TTC) ;
- Projet n°3** : Pose de personnages « Arthur » aux passages piétons situés aux abords des écoles (10 500 € TTC) ;
- Projet n°4** : Vocalisation des feux tricolores du centre-ville - associabilité des Personnes à Mobilité Réduite (34 300 € TTC).

Vous pouvez également  
voter en ligne sur la  
plateforme dédiée :



\* **Vous ne pouvez déposer  
qu'un seul formulaire.**

## Certification obligatoire

En cochant cette case :

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du Budget Participatif d'Aureilhan.
- Je certifie sur l'honneur avoir 16 ans ou plus et habiter Aureilhan.
- Je certifie sur l'honneur n'avoir pas participé au vote électronique.

Vos données sont strictement réservées à l'usage de la Ville d'Aureilhan dans le cadre du budget participatif. La Ville d'Aureilhan s'engage à traiter les données qui lui sont communiquées conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés » relative à la protection de la vie privée en matière de traitement des données à caractère personnel. Conformément à la loi, chaque utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification ou même de radiation des informations nominatives le concernant qu'il peut exercer par courrier à : Mairie d'Aureilhan, place François Mitterrand – 65800 AUREILHAN